

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BARKMERE TENUE LE 9 MARS 2013 À 10H00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LA VILLE DE BARKMERE (QUÉBEC).

Étaient présents :	Le maire	Luc Trépanier
	Les conseillers	Laurent Barbé Jake Chadwick Jean Dubois Marc Fredette Bruce MacNab
	La directrice générale et secrétaire-trésorière	Caroline Dion
Absent :	Le conseiller	Stephen Lloyd

1. Résolution 2013-23 - Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Jean Dubois, secondé par le conseiller Bruce MacNab , et il est résolu à l'unanimité par les membres présents:

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

ADOPTÉE

2. Résolution 2013-24 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 février 2013

PRENANT ACTE QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil municipal au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*,

Il est proposé par le conseiller Laurent Barbé, secondé par le conseiller Marc Fredette, et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9 février 2013 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

3. Affaires courantes

3.1 Annonces

Rien à signaler.

3.2 Correspondances

Une invitation à rencontrer la Ministre responsable de la Charte de la langue française Diane de Courcy a été reçue. La rencontre a eu lieu et sera expliquée au point 9.2.

3.3 APLÉ

Rien à signaler.

3.4 Suivi de la dernière séance

Le rapport final dans le cadre du Pacte rural 2012-2013 pour le projet de rénovation des quais de l'Île Goulden a été transmis à la MRC des Laurentides.

Quant au recours en perception de taxes contre un résident, des chèques post-datés ont été reçus. Ce dossier devrait se régler sans avoir à forcer la vente de l'immeuble.

L'extension de délai pour l'adoption des règlements de concordance sera accordée. Suivant la résolution, la barrière temporaire composée de roches a été installée sur le chemin Duncan.

3.5 Période de questions

Andrea Leber	À propos de l'abri à bateau qui a coulé, est-ce que le résident a été avisé?
Andrea Leber	Quelqu'un sait ce qu'il y a à l'intérieur de cet abri à bateau?
Andrea Leber	Pourquoi tous les bateaux ne sont pas soumis systématiquement à un nettoyage avant d'être mis à l'eau et les moteurs contrôlés?
Andrea Leber	Comment référer ce problème au conseil?
Tom Larder	Est-ce que le conseil s'est penché sur la problématique des lots de forme irrégulière afin que leurs propriétaires ne soient pas injustement défavorisés?

4. Finances et Administration

4.1 Rapport de la directrice générale

La directrice générale Caroline Dion présente son rapport pour le mois de février 2013:

- Permis (0), certificats d'autorisation (4), pompage septique (0): voir liste ci-jointe.
- Mutations (0):

Quant aux conteneurs sur le chemin Florestine, le conteneur à déchet sera récupéré par RC Miller dès que leur transporteur sera à nouveau fonctionnel. Pour le conteneur à recyclage, une municipalité de la MRC est intéressée à l'acquérir. Des discussions sont présentement en cours.

4.2 Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires

Les conseillers Laurent Barbé, Jake Chadwick, Jean Dubois, Marc Fredette, Bruce MacNab et le maire Luc Trépanier ont déposé leurs déclarations d'intérêts pécuniaires.

4.3 Résolution 2013-25 - Comptes à payer

Il est proposé par le conseiller Marc Fredette, secondé par le conseiller Jake Chadwick, et il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE les comptes ci-dessous soient ratifiés et payés :

Ville de Barkmere				
Registre des chèques pour 15411111 Banque Nationale - Mont-Tremblant				
No.	Bénéficiaire	Montant	Date	Explication
EFT-81	Receiver General of Canada (DAS)	\$1,065.80	2013/02/13	Retenues à la source - Janvier 2013
EFT-79	Hydro-Québec	\$334.54	2013/02/20	Électricité - Luminaires de rue
3367		\$1,819.87	2013/02/22	Paie pour période finissant 2012-02-23
EFT-80	Bell Mobilité	\$86.01	2013/02/22	Téléphones mobiles - employés
3368		\$1,588.89	2013/02/28	Paie pour période finissant 2012-02-23
EFT-84	Ministre des Finances du Québec (DAS)	\$139.70	2013/02/28	Solde part de l'employeur 2012
3369		\$1,756.61	2013/03/08	Paie pour période finissant 2012-03-09
3370		\$1,358.73	2013/03/08	Paie pour période finissant 2012-03-09
EFT-83	Bell Canada	\$137.10	2013/03/08	Téléphone Hôtel de Ville
EFT-82	Mastercard	\$254.97	2013/03/08	Dépenses Hôtel de Ville
		\$8,542.22		Total - Règlement 213
3371	Ministre des Finances du Québec (CEI)	\$548.00	2013/03/09	Certificat d'autorisation pour borne sèche
3372	Agence du Revenu du Canada	\$16.97	2013/03/09	Frais de retard
3373	Barbé, Laurent	\$42.10	2013/03/09	Dépenses - Conseiller
3374	Barreau du Québec	\$1,972.72	2013/03/09	Avantage Imposable - Caroline Dion
3375	Gilbert Miller & Fils Ltée	\$8,536.90	2013/03/09	Déneigement et barrière temporaire
3376	LeChasseur Avocats Ltée	\$2,197.29	2013/03/09	Frais légaux - Barkmere vs Grou, Collard
3377	Roy, Dave Williams	\$199.58	2013/03/09	Dépenses - Inspecteur en bâtiment
3378	O'Shaughnessy, Robin	\$80.00	2013/03/09	Entretien ménager - Hôtel de Ville
3379	Société Coopérative agricole des Ferm	\$795.04	2013/03/09	Hulle à chauffage
3380	Trépanier, Luc	\$131.79	2013/03/09	Dépenses - Maire
	TOTAL	\$23,062.61		

ADOPTÉE

4.4 Résolution 2013-26 – Tarification pour la location des quais de la Ville pour 2013

Considérant qu'il y a lieu de fixer les tarifs applicables pour la location des quais pour la période du 15 mai 2013 au 1er novembre 2013;

Considérant que le tarif applicable pour l'année 2012 était de 449\$ pour un amarrage de taille régulière et \$247 pour un petit amarrage;

Considérant que le contrat pour le loyer des quais de location de la Ville augmente de 2.5% pour l'année 2013;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Marc Fredette, secondé par le conseiller Laurent Barbé, et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que la Ville de Barkmere fixe le tarif applicable pour la location des quais municipaux aux résidents pour la période du 15 mai 2013 au 1er novembre 2013 à la somme de 408\$ pour un amarrage de taille régulière et 224\$ pour un petit amarrage;

Que la Ville de Barkmere autorise le directeur général à signer les contrats de location des quais.

ADOPTÉE

5 Urbanisme

5.1 Avis de motion

Le conseiller Bruce MacNab donne un avis de motion qu'à une séance subséquente du conseil un projet de règlement amendant le règlement de zonage sera présenté. Ce projet de règlement a pour but de restreindre les normes de construction des abris à bateau, dont notamment la hauteur, ainsi que de circonscrire les types de matériaux autorisés pour la construction et la flottaison des quais et des abris à bateau.

6. Environnement

6.1 Qualité de l'eau

Le conseiller Jake Chadwick mentionne que l'étude de caractérisation des rives qui avait été préparée par Biofilia il y a quelques années sera mise à jour cet été.

7 Services publics

7.1 Débarcadère

Le maire Luc Trépanier explique le contexte de l'abri à bateau des « Syrian » et des deux autres quais se trouvant sur le terrain de la Ville et des demandes reçues à ce propos pour leur rénovation. Le Conseil municipal a l'intention de louer une partie du terrain en question pour permettre à des opérateurs de rénover ces structures et de les exploiter considérant les frais impliqués.

8 Affaires juridiques

Le maire Luc Trépanier fait une mise à jour du dossier impliquant la Ville contre M. Grou et Mme Michaelson. Le 28 février dernier en Cour supérieure, les parties ont procédé à la gestion de dossier et cette affaire a été continuée au 19 avril.

9 M.R.C. et affaires gouvernementales

9.1 Hydro-Québec

Le maire Luc Trépanier rappelle la constitution d'un comité pour suivre le projet Grand-Brûlé. Les travaux du comité ont commencé. La population de Barkmere sera invitée à une consultation publique. Le comité rencontre Hydro-Québec au début d'avril pour lui faire part de ses préoccupations;

9.2 Statut de ville bilingue

La rencontre avec la Ministre de Courcy s'est bien déroulée. Il a été porté à son attention que le calcul basé sur le nombre de résident permanent et non sur le nombre de payeurs de taxes de langue anglaise pouvait faire perdre à la municipalité son statut bilingue alors que plus de 70% de ces payeurs de taxes sont anglophones.

9.3 Demandes Pacte Rural 2013-2014

9.3.1 Résolution 2013-27 – Demande de subvention dans le cadre du programme Pacte Rural pour le projet sur la caractérisation des berges

Considérant que le CCE poursuivra son programme environnemental, y compris les tests de qualité de l'eau en 2013;

Considérant que la CCE recommande de procéder à une mise à jour des travaux de caractérisation des berges mené précédemment par Biofilia;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Jake Chadwick, secondé par le conseiller Marc Fredette, et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que la Ville de Barkmere prépare une demande de subvention dans le cadre du programme Pacte rural 2013-2014, afin de financer une partie des honoraires versés à un consultant pour préparer une mise à jour des travaux de caractérisation des berges et faire des recommandations appropriées au cours de 2013 et 2014.

ADOPTÉE

9.3.2 Résolution 2013-28 – Demande de subvention en vertu du Parc Rural pour le projet de parc des résidents

Considérant qu'une troisième phase doit être entamée visant l'aménagement du parc des résidents;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Bruce MacNab, secondé par le conseiller Jean Dubois, et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que la Ville de Barkmere effectue une demande dans le cadre du programme Pacte Rural 2013-2014 pour financer une partie du projet de parc riverain pour les résidents de la Ville.

ADOPTÉE

9.3.3 Résolution 2013-29 – Demande de subvention en vertu du Parc Rural pour la préparation d'un inventaire et la mise en valeur patrimoniale de la Ville de Barkmere

Considérant l'opportunité de procéder à un inventaire patrimonial de la Ville de Barkmere et d'en faire sa mise en valeur;

Considérant qu'un tel projet est admissible à une subvention en vertu du programme de Pacte rural.

En conséquence, il est proposé par le conseiller Laurent Barbé, secondé par le conseiller Jean Dubois, et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que la Ville de Barkmere effectue une demande dans le cadre du programme Pacte Rural 2013-2014 pour financer la confection d'un inventaire et la mise en valeur patrimoniale de son territoire.

ADOPTÉE

9.3.4 Résolution 2013-30 - Demande de subvention dans le cadre du programme Pacte Rural pour la rénovation des quais de l'île Goulden

Considérant que l'Île Goulden a été léguée à la Ville de Barkmere par le testament de feu Christopher Healy Goulden et l'acte de transfert de sa veuve Adelaide Mae Mackenzie et de sa fille Edith M. Goulden, à la condition qu'elle soit utilisée à titre de parc ou terrain de récréation pour tous les citoyens et résidents de Barkmere;

Considérant que la Ville de Barkmere, afin de respecter les volontés du donateur, a signé un bail avec l'Association de Protection du Lac des Écorces (APLÉ) pour l'utilisation de la partie nord de l'Île Goulden à des fins récréatives;

Considérant que des quais donnant accès à l'Île Goulden sont dans un état de détérioration avancée et devront être remplacés à brève échéance, afin d'assurer la sécurité des citoyens et résidents de Barkmere;

Considérant que selon les termes et conditions du bail de location, l'APLÉ est uniquement et entièrement responsable de l'entretien et de la réparation des installations de trouvant dans la partie louée;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Jean Dubois, secondé par le conseiller Bruce MacNab, et résolu à l'unanimité des membres présents

Qu'un projet préparé par l'Association de Protection du Lac des Écorces concernant la réparation des quais de l'Île Goulden, soit transmis à la MRC des Laurentides dans le cadre du Pacte Rural 2013-2014 en vue de l'obtention d'une aide financière.

ADOPTÉE

10 Levée de la séance

La prochaine séance régulière du Conseil se tiendra le 13 avril 2013, à 10h00, dans le Centre communautaire de la ville, à Barkmere, Québec.

10.1 Résolution 2013-31 - Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Laurent Barbé, secondé par le conseiller Jean Dubois, et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE la séance du Conseil soit levée.

ADOPTÉE

Approuvé par :

Certifié par :

Luc Trépanier, Maire

Caroline Dion, Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT D'AUTORISATION - FÉVRIER 2013

Date	Permis			Type Constuction, réno, reconstruction, agrandissement, ouvrage	LDE	Description
	Year	Category	Number			
01-Feb-13	2013	CA	03	Abattage d'arbre	2999	Abattage de onze (11) arbres morts, brisés et dangereux pour la résidence
11-Feb-13	2013	CA	04	Abattage d'arbre	3407	Abattage de onze (11) arbres morts, brisés et dangereux pour la résidence
11-Feb-13	2013	CA	05	Ouvrage rive / littoral	2533	Construction d'une abri à bateau <i>(avec démarches au Centre d'Expertise Hydrique du Québec)</i>
19-Feb-13	2013	CA	06	Ouvrage rive / littoral	2760	Reconstruction d'un abri à bateau existant <i>(avec démarches au Centre d'Expertise Hydrique du Québec)</i>
25-Feb-13	2013	CA	08	Abattage d'arbre	8290	Abattage de quatre (4) arbres morts, et trois (3) pour construction d'un bâtiment accessoire. <i>(voir permis 2013-C-01)</i>